



Lettre du Ministre général

Mauro Jöhri OFM Cap

RAVIVONS LA FLAMME DE NOTRE CHARISME !

le 8 décembre 2008

© Copyright by:
Curia Generale dei Frati Minori Cappuccini
Via Piemonte, 70
00187 Roma
ITALIA

tel. +39 06 420 11 710

fax. +39 06 48 28 267

www.ofmcap.org

Ufficio delle Comunicazioni OFMCap

info@ofmcap.org

Roma, A.D. 2016

Sommario

Ravivons la flamme de notre charisme !	5
1. Quelques urgences du moment	8
1.1 Qu'est-il arrivé à l'esprit missionnaire?	8
1.2 La mission est un engagement à long terme	9
1.3 Porter dans son cœur le projet de son peuple	10
1.4 Passer des projets personnels aux projets fraternels	10
1.5 Que les frères travaillent	11
2. Quel est le but ultime de notre choix de vie ?	12
2.1 Une vie donnée	12
2.2 Suivre les traces de son Fils bien-aimé, notre Seigneur Jésus Christ.....	12
2.3 À l'exemple de François	13
3.1 Le choix de la vie fraternelle en minorité.....	14
3.2 La dimension contemplative.....	15
3.3 Près des pauvres	16
3.4 Le charisme du renouvellement en continu.....	17
4. Comment transmettre ces valeurs durant la formation initiale ?.....	19
4.1 Un parcours initiatique	20
4.2 Un accompagnement personnalisé.....	22
5. Les temps du parcours de formation initiale ; quelques remarques.....	25
5.1 Le postulat.....	25
5.2 Le noviciat.....	26
5.3 Le post-noviciat.....	26
6. Des points de références	30
7. Conclusion	33

LETTRE CIRCULAIRE A TOUS LES FRERES DE L'ORDRE SUR LA FORMATION INITIALE

(Réf. n° 00766/08)

Ravivons la flamme de notre charisme !

Chers frères,

[1] Dans la lettre-programme que vous avez reçue au début du sexennat¹, je vous annonçais, au troisième point, la décision du définitoire général « de constituer un *Conseil international de la formation*² » pour appuyer l'*Office général de la formation*. Le but de cette initiative était d'y trouver « une vision plus précise de ce qui se passe dans le domaine de la formation, en ce qui regarde la formation initiale aussi bien que la formation permanente »³. Cette décision s'est développée autant à partir des réflexions du chapitre général de 2006 qu'à partir des premières expériences du définitoire général au contact des diverses circonscriptions. Après notre première année de service comme ministre général ou comme définiteurs généraux, nous nous sommes demandé : « Quel est le principal besoin de l'Ordre en ce moment ? » Et notre réponse unanime fut : « La formation ». C'est pour cela que nous avons voulu appuyer et renforcer les engagements qui avaient déjà été pris dans ce domaine et que nous avons décidé de renouveler l'*Office général de la formation*⁴, qui, dans son ensemble et dans ses diverses composantes, doit remplir la fonction prescrite au n° 24 de nos *Constitutions*. C'est un définitoire général qui préside l'*Office général de la formation* comme accompagnateur et lien naturel avec le gouvernement de l'Ordre. Le *secrétariat général de la formation*, aujourd'hui composé de quatre

¹ *Analecta OFM* Cap 123 (2007), 43-45.

² Le *Conseil général de la formation* a été nommé le 21 juin 2007.

³ *Analecta OFM* Cap 123 (2007), 44.

⁴ Désormais, l'*Office général de la formation* est composé d'un président (définitoire général), du secrétaire général de la formation et du *Conseil général de la formation*.

frères originaires de diverses régions de l'Ordre ⁵, a comme tâche de collaborer directement avec le ministre général et son définitoire en tout ce qui concerne les divers aspects de la formation (initiale, spéciale et permanente). Il a une fonction de réflexion et de planification mais aussi un rôle d'exécution. Cet organisme central de la Curie générale a une importance fondamentale pour la vie de l'Ordre ; nous souhaitons vivement que son action, selon les divers objectifs prévus par les *Constitutions*, se développe fortement et produise des résultats toujours plus pertinents au profit de toute notre fraternité. Enfin, le *Conseil international de la formation* collabore avec le *secrétariat général* comme organe de consultation et de vérification.

[2] Dans cette lettre, je m'attarderai principalement sur certains défis qui se posent dans le champ de la formation initiale. Cependant, mes remarques pourraient sans difficulté s'appliquer aussi bien aux domaines de la formation spéciale et de la formation permanente ⁶. En fait, lorsqu'une faiblesse se fait jour quelque part, on peut être certain qu'elle est liée à une série de phénomènes qui touchent l'organisme entier. Les incertitudes rencontrées dans le parcours de la formation initiale sont le reflet des incertitudes ressenties dans le quotidien de la vie des frères. Lorsque l'intelligence du charisme devient incertaine, cela se répercute nécessairement dans le processus d'initiation à notre vie. Il est évident, en pareil moment, que des choix s'imposent. Et comme définitoire général, nous avons choisi d'aborder ce thème par la porte de la formation initiale. Nous sommes bien conscients qu'on ne pourra jamais traiter adéquatement d'un aspect de la formation sans toucher aussi aux autres. Il y en a qui disent que la crise de la formation initiale dépend essentiellement d'une crise de la formation permanente. Si nous ne suivons pas la voie de la conformité toujours plus étroite avec les valeurs de la vie fraternelle évangélique, nous avons bien peu de choses à dire à ceux qui entreprennent la formation initiale et encore moins de choses à exiger d'eux. C'est indiscutable ! D'autres affirment que la crise est tout d'abord celle des formateurs qui ne savent plus très bien comment réaliser leur tâche et consacrent souvent plus de temps à d'autres charges qu'à celle de la formation ⁷. Quelque point de départ que l'on choisisse,

⁵ *Analecta OFMCap* 124 (2008), 36. Les membres actuels du *Secrétariat général de la formation* sont fr. Rocco Timpano, secrétaire général de la formation, fr. Piero Erik Véliz Valencia, fr. Patrick Crasta et fr. Marek Karol Miszczyński.

⁶ Je rappelle que, selon nos *Constitutions*, la formation comporte ces trois sections : initiale, spéciale et permanente.

⁷ *Analecta OFMCap*, 120 (2004), 1043-1053. On appelle communément ce texte « Document d'Assise ».

les questions que je me pose sont les suivantes : sur quels aspects faut-il insister pour corriger les tendances dangereuses que je mentionnerai bientôt ? Ou encore, comment organiser la formation initiale pour que le candidat à notre vie découvre, non sans effort, la beauté du don total de soi ?

[3] Notre Ordre vit en ce moment une transition historique pleine de conséquences pour son avenir. Plus de la moitié des frères vivent désormais dans l'hémisphère sud de notre planète. Déjà, 72% des novices appartiennent à des circonscriptions du Sud. Cela veut dire que les frères de cette partie du monde seront de plus en plus nombreux. C'est un défi pour nous tous et aussi une invitation à intensifier dans notre Ordre le dialogue au sujet du charisme des origines et de la façon de le vivre et de le réaliser dans des circonstances qui évoluent toujours. Avec la révision des *Constitutions* que nous avons entreprise, nous avons une formidable occasion de lancer et d'approfondir un dialogue interculturel centré sur la transmission de notre charisme de frères mineurs capucins.

1. Quelques urgences du moment

[4] Cette lettre part aussi d'un souci lié davantage aux circonstances qu'aux éléments théoriques évoqués jusqu'ici. C'est que je veux partager avec vous certaines préoccupations que je porte et qui reposent sur des faits observés. Je vais les énumérer succinctement, bien conscient qu'il s'agit de tendances. Y faire face maintenant permettra de les voir dans leurs dimensions réelles et d'éviter les alarmes inutiles. Ce sont les institutions dont j'ai parlé plus haut qui nous fourniront des données plus complètes et nous proposeront des moyens concrets d'actualisation du charisme capucin aujourd'hui et dans le futur immédiat. Mais il faut d'abord raviver la flamme de notre charisme capucin et nous souvenir du fait que François a voulu que nous soyons frères mineurs, que son projet de vie institutionnalisait l'indifférence au sujet des statuts clérical ou laïc comme trait constitutif des membres de notre Ordre.

[5] Mais venons-en à ces situations d'urgence observées ici ou là dans l'Ordre. Visiter les différentes circonscriptions, présider des chapitres, discuter avec les définiteurs sur ce que nous avons vu et aussi étudier les rapports de mi-triennat forment un excellent observatoire de la vie de l'Ordre à divers niveaux.

1.1 QU'EST-IL ARRIVE A L'ESPRIT MISSIONNAIRE?

[6] Un premier fait concerne la baisse de disponibilité pour l'envoi en mission de première évangélisation ou encore pour l'envoi en des lieux connus pour leur situation difficile du point de vue économique, social ou politique. Des pasteurs de l'Église demandent souvent à notre Ordre de prendre charge de régions de première évangélisation ou de régions où il faut consolider des communautés fondées il y a à peine quelques décennies. Je dois bien constater que je ne reçois que peu de réponses positives à ces demandes, même lorsque je les adresse à des circonscriptions bien pourvues en vocations. Les réticences viennent des grands sacrifices qu'entraîneraient ces engagements dans des régions mal équipées au plan des moyens de communication dont nous avons l'habitude (internet, etc.). Je suis inquiet de voir que l'on se concentre d'emblée sur ce qui pourrait manquer et que l'on se soucie peu des personnes qui n'ont pas encore entendu l'annonce évangélique ou qui ont besoin d'accompagnement dans leur démarche d'appropriation des valeurs chrétiennes. Je pourrais vous citer

plusieurs cas de cette réticence à partir vers des régions pauvres et occasionnellement dangereuses. Grâce à Dieu, j'ai rencontré aussi de jeunes frères prêts à partir dès qu'on leur présente des défis nouveaux et exigeants. Et je n'oublie pas non plus ces frères qui depuis longtemps ont donné leur vie à la mission.

La réticence à s'engager dans des conditions de vie difficiles, il faut la voir sur l'arrière-plan d'une caractéristique traditionnelle du charisme capucin : la disponibilité à aller là où personne ne veut aller, à laisser l'ermitage pour apporter son aide sans condition à qui souffre de maladie incurable ou à qui n'a pas encore reçu la première annonce de la foi. L'engagement missionnaire assumé en fraternité, la promotion universelle de l'esprit de fraternité font intégralement partie de notre charisme. Il nous appartient de relever ensemble les défis qui se présentent⁸.

1.2 LA MISSION EST UN ENGAGEMENT A LONG TERME

[7]Un autre phénomène que j'ai rencontré concerne le temps consacré à la présence missionnaire. Il y a des circonscriptions qui ont accepté d'assurer la présence dans un territoire de mission et qui se trouvent ensuite obligées de supplier des frères ou même de forcer les frères destinés à la mission car trop souvent le temps de présence se limite à trois ans ou à peine plus. D'autres frères posent comme condition de leur départ en mission la promesse d'être envoyés plus tard suivre des études supérieures. Il faut se demander : comment pourrions-nous connaître une culture à fond sans se donner le temps d'apprendre la langue locale ? Comment pourrions-nous aimer le peuple qui nous est confié si, de cœur et en esprit, nous sommes déjà ailleurs ? Il y a vraiment un danger de passer à une obéissance conditionnelle : « Je suis prêt à faire ce qu'on me demande à condition que ça ne dure pas plus que telle période ! » Ici aussi, je me garde bien d'oublier la figure de ces frères qui vivent depuis des années dans des milieux très différents de leurs origines et qui sont disposés à poursuivre leur service jusqu'à la mort. Les circonscriptions qui envoient des frères dans d'autres pays en leur confiant une œuvre de première évangélisation ou de

⁸ Notre engagement missionnaire est une question qui mérite une attention et un approfondissement particulier. Je rappelle seulement que notre Ordre y a consacré son troisième conseil plénier et que l'article 2 du chapitre 12 de nos *Constitutions* s'intitule : « L'engagement missionnaire de l'Ordre ».

support aux églises locales doivent s'engager à les soutenir adéquatement de sorte qu'ils ne se sentent pas abandonnés à eux-mêmes.

1.3 PORTER DANS SON CŒUR LE PROJET DE SON PEUPLE

[8] Je perçois, chez les candidats des circonscriptions nouvelles, un très fort désir d'atterrir un jour dans une circonscription du Nord pour s'y établir en permanence. Certains croient qu'en se faisant capucin, on acquiert automatiquement le droit d'accéder ensuite à une spécialisation universitaire. Nous ne pouvons évidemment pas soutenir cette vision à moins de nous transformer en agence de promotion sociale. L'Ordre ne répugne certes pas à garantir une formation adéquate à quiconque est destiné à la formation, à l'enseignement ou à certains autres services dans la fraternité. Si nous n'étions pas porteurs d'un projet global favorisant l'amélioration des conditions de vie et de foi des peuples tout entiers, nous deviendrions facilement la victime des particuliers. On ne se fait pas frère pour soi-même et pas davantage pour hausser d'un cran son standing. Nous sommes devenus frères pour vivre ce charisme fraternel et en témoigner au milieu d'un peuple déterminé, ce peuple dans lequel nous sommes nés ou encore celui que nous avons rencontré par inspiration divine et avec le mérite de la sainte obéissance, partageant toujours, chez nous ou ailleurs les conditions sociales des petites gens et des pauvres du lieu. Lorsque nous sommes appelés à faire des études supérieures, c'est seulement pour que les personnes pour qui nous travaillerons ensuite puissent en profiter. Autrement, quel sens cela pourrait-il avoir ?

1.4 PASSER DES PROJETS PERSONNELS AUX PROJETS FRATERNELS

[9] Dans les circonscriptions qui reçoivent peu de vocations et où les candidats sont déjà d'âge adulte, je relève une forte tendance à considérer le choix de notre genre de vie tout d'abord dans la perspective de l'auto-réalisation. C'est un danger que de voir chacun venir avec un projet personnel à réaliser sans tenir compte du projet de la fraternité. On en arrive à exalter ses vues personnelles jusqu'à l'individualisme et au narcissisme. Celui qui embrasse notre forme de vie doit arriver à prendre conscience de la vraie nature de la forme de vie à laquelle il a renoncé ; autrement, comment pourrait-il assumer et vivre en toute lucidité cette nouvelle vie qui découle de son choix. Au moment de la profession des

conseils évangéliques, on proclame que l'on se confie à la fraternité. Cela exige un véritable repositionnement, un passage du projet personnel au projet fraternel. Il faut examiner dans ce contexte toutes les projections idéales de notre charisme qui constituent souvent un prétexte à rejeter la fraternité réelle, celle que forment ces frères que, concrètement, le Seigneur nous a donnés et qui ne sont pas toujours ceux que nous aurions voulu... Certains viennent chez nous après avoir vécu une phase de conversion et souvent, si l'accompagnement n'est pas à la hauteur ou ne dure pas assez longtemps, ils tendent à revenir à des schémas et des perspectives qui ne correspondent pas à notre idéal de vie. Le choix de venir chez nous n'est alors qu'un tremplin ou une base de départ vers quelque chose qui n'a aucun lien avec nous. Si cela arrive, c'est parce que certains d'entre nous n'ont pas une idée très claire de ce qu'ils veulent ou encore parce qu'on n'a pas la franchise nécessaire pour confronter un frère qui semble avoir choisi notre forme de vie dans une perspective assez superficielle.

1.5 QUE LES FRERES TRAVAILLENT

[10] Je remarque aussi, ici ou là, un refus catégorique du travail manuel et des tâches domestiques. Nous avons tant d'engagements qui nous habituent, dès les premières années de la formation, à nous faire servir dans tous les domaines. Le but, pour les uns, c'est de se consacrer pleinement au travail pastoral, pour les autres, c'est de se donner tout entiers à l'étude. Dans ce cas, c'est la vie fraternelle qui écope car elle se réduit à prier et à manger ensemble pendant que tout le reste est confié à d'autres. Tant d'engagements rendent aussi difficile la révision nécessaire de la mesure de notre déploiement car, grâce à des salariés, nous croyons pouvoir faire les mêmes choses qu'avant avec un nombre de frères pourtant très diminué. Le résultat, c'est la ruine et la mort du témoignage de la vie fraternelle. Que faisons-nous des appels répétés des CPO et d'autres documents de l'Ordre pour que chacun assume une part des travaux de la maison ?

2. Quel est le but ultime de notre choix de vie ?

2.1 UNE VIE DONNEE

[11] Quel est l'idéal de notre vie sinon de nous donner entièrement et sans poser de conditions à Dieu et à l'humanité entière ? Demandons-nous franchement : qu'est-ce qui donne son sens à notre choix de vie ? Nous disons dans la formule de profession : « Puisque le Seigneur m'a inspiré de suivre d'aussi près que possible l'Évangile et l'exemple de notre Seigneur Jésus Christ..., je fais vœux à Dieu... et je me confie de tout cœur à cette fraternité. » Ce qui compte et caractérise notre choix de vie est le don de nous même, total et sans conditions. Comment parler de consécration si l'on va ensuite poser des conditions et se réserver des espaces et des temps que personne n'aurait le droit de critiquer ? Je crois que, dans le respect de la vie intérieure de chacun, la fraternité peut et doit demander à tous les frères de vivre intégralement ce qu'ils ont promis. Les trois vœux embrassent toutes les sphères de nos vies, la libre réalisation de soi-même (obéissance), la propriété (sans avoir rien en propre) et la vie affective (chasteté). La consécration revient à dire que nous avons mis de côté, pour Dieu et pour nos frères, non seulement une part de nos vies mais nos vies entières.

2.2 SUIVRE LES TRACES DE SON FILS BIEN-AIME, NOTRE SEIGNEUR JESUS CHRIST

[12] S. François n'a eu de cesse d'affirmer que la suite du Christ humble et pauvre est le chemin qui mène au Dieu très-haut, Un et Trine⁹. Nous conformer à celui qui, de riche qu'il était, s'est dépouillé de lui-même pour prendre la condition d'esclave (cf. Ph 2,7) nous impose d'avoir clairement à l'esprit ce que le Seigneur dit de lui-même : « Le Fils de l'homme lui-même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude » (Mc 10,45). Les mots de notre saint Pio de Pietrelcina me viennent à l'esprit ; il disait que c'est sous la croix que l'on apprend à aimer. L'itinéraire chrétien de réalisation de soi passe par un processus de dépouillement : « Qui perdra sa vie à cause de moi et de l'Évangile la sauvera » (Mc 8,35). Comment ne pas évoquer aussi cette grande affirmation selon laquelle il n'y a pas de plus grand amour que

⁹ Cf. *Lettre au chapitre général et à tous les frères*, 51-52.

de donner sa vie pour qui on aime (cf. Jn 15,13). Embrasser la vie évangélique signifie développer cette dimension de l'amour qui rend capable de se donner, d'aimer sans jamais revenir en arrière.

2.3 À L'EXEMPLE DE FRANÇOIS

[13] Il s'ensuit que l'une des valeurs qu'il nous faut assumer est vraiment celle de la disponibilité même quand cela coûte. Souvenons-nous de ce que François écrit dans la lettre à tout l'Ordre : « Ne gardez pour vous rien de vous, afin que vous recevie tout entiers Celui qui se donne à vous tout entier »¹⁰.

À la veille de célébrer le huitième centenaire de l'approbation de la *Protorègle* par le pape Innocent III, rappelons-nous comment François a trouvé sa voie et fait un choix de vie au terme d'un long parcours qui l'a amené à un véritable repositionnement. Un temps, il évitait les lépreux, causes d'amertume ; son sentiment de dégoût l'arrêtait. Mais ensuite, poussé par Dieu lui-même, il alla à leur rencontre et exerça la miséricorde à leur égard¹¹. La transformation opérée en lui le retourna complètement : il serait désormais tout entier pour Dieu et pour ses frères. On ne peut se résoudre à *ne garder pour soi rien de soi* sans vivre une transformation profonde et parfois douloureuse. Mais justement, c'est à partir de cette dimension de don inconditionnel que notre vie devient belle et sensée. Nous sommes appelés à assumer cette dimension en toute lucidité.

Je tiens à redire qu'il y en a plusieurs parmi nous qui donnent toujours le témoignage d'une fidélité pleine de sollicitude pour le peuple qui leur est confié même au milieu de circonstances difficiles. Et j'ai aussi rencontré de jeunes frères qui m'ont dit : « Frère ministre, nous sommes prêts à partir pour la mission que tu nous confieras ! » Le caractère radical que j'ai évoqué plus haut est caractéristique de la réforme capucine comme l'Église n'a pas manqué de nous le rappeler : aller là où personne ne veut aller¹² et le faire dans la joie¹³. Pour pouvoir agir ainsi, il faut un cœur qui aime et qui désire le bien de son frère ou de sa sœur les plus délaissés.

¹⁰ *Idem*, 29.

¹¹ Sur ce sujet particulier, voir PIETRO MARANESI, *Facere Misericordiam*, Assise 2007.

¹² Ainsi disait Pie XII aux capucins en 1949. Ses mots ont été repris dans un article de GIUSEPPE SCALVAGLIERI dans *Laurentianum*, 48 (2007) 3, 377-476.

¹³ Ce sont les paroles que m'adressait le pape Benoît XIV en audience privée le 5 janvier 2007.

3. Quelles valeurs transmettre aux nouvelles générations de capucins ?

[14] Pour permettre de saisir jusqu'au bout la dimension du don de soi inconditionnel, l'initiation doit se concentrer sur la transmission de valeurs précises et doit s'interroger sur la méthode et le temps de cette transmission. L'itinéraire de formation exige aussi une vérification régulière de la réception de ces valeurs. Inutile de parler de transmission des valeurs centrales de notre vie si, en même temps, on ne reconnaît pas la stricte obligation de réaffirmer la nécessaire incarnation de ces mêmes valeurs dans le vécu quotidien de chaque fraternité et de chaque frère. Rien n'est plus contraire à la démarche éducative que l'absence de cohérence chez les formateurs et, d'une certaine manière, nous sommes tous appelés à être des formateurs, au moins par l'exemple de nos vies. Dans ce domaine, aucune neutralité possible : ou bien nous sommes formateurs ou, au contraire, nous déformons !

3.1 LE CHOIX DE LA VIE FRATERNELLE EN MINORITE

[15] La fin ultime de notre choix de vie est la consécration, le don de nous-mêmes. Chacun de nos gestes, chacune de nos actions prend son sens à partir de cette consécration. À cela s'ajoute une manière de réaliser cette consécration propre à notre charisme et irremplaçable. On parle ici de l'identité fraternelle et minoritique, ce précieux héritage de s. François. Au cours des dernières décennies, on a abondamment creusé cet aspect et on a fait plusieurs démarches auprès des autorités de l'Église pour obtenir d'elle la pleine reconnaissance du charisme que saint François nous a transmis. Quiconque choisit notre vie choisit en premier lieu de devenir frère mineur. C'est le choix de base, en amont de toute spécialisation ultérieure. Il n'y a pas de catégories de frères dans l'Ordre fondé par saint François : il n'y a que des frères et chacun y est frère. Il s'ensuit que la vie fraternelle et la capacité d'entrer en relation avec tous indistinctement doit avoir la priorité dans notre cheminement quotidien. Mes prédécesseurs ont écrit des pages substantielles sur ce sujet et les CPO (cf. 1, 20-22 ; 2, 22 ; 4, 14.22 ; 7, 7) ont plusieurs fois et à juste titre souligné cet aspect. Cependant, c'est la pratique qui le confirme, l'Ordre est toujours fortement enclin à favoriser en premier lieu la formation des frères qui s'orientent vers les ordres sacrés. Dans la formation initiale, en particulier durant le post-noviciat, l'insertion des études

de philosophie et de théologie privilégié en fait le choix clérical. Nous sommes un Ordre de frères par la « révélation » que le Seigneur a faite au frère François en lui donnant des frères et en lui montrant qu'il devait vivre selon la forme du saint Évangile ¹⁴. Nos *Constitutions* affirment donc : « Vivre entre nous en vrais frères mineurs est un élément primordial de notre vocation franciscaine. Tout au long de la formation, la vie fraternelle doit donc rester une exigence fondamentale » (*Const.* n° 23, 4).

3.2 LA DIMENSION CONTEMPLATIVE

[16] Son itinéraire de conversion et les commencements de la nouvelle fraternité minoritique, saint François l'attribue à l'intervention de Dieu lui-même. C'est pourquoi il ne cessera jamais de rendre à Dieu ce qui appartient dans une prière centrée sur la louange, l'honneur, la bénédiction, l'action de grâces et le chant de gloire. François ne se fatigue pas d'inviter ses frères à en faire autant et lance même son invitation à tous les peuples, aux gouvernants, à toutes les créatures. Il a conscience d'un amour qui le poursuit à chaque moment de son existence et il invente toujours de nouvelles façons de le proclamer et d'entraîner dans sa louange le plus grand nombre d'hommes et de femmes possible. Sa louange naît de la contemplation, de longs moments de méditation sur les grands événements de l'histoire du salut. C'est ce qui explique son débordement d'enthousiasme lorsqu'il s'écrie : « Tu es toute notre richesse et surabondance ! » ¹⁵.

La réforme capucine découle d'un désir profond de revenir aux ermitages, ces lieux retirés qui favorisent le seul à seul avec Dieu. Nos *Constitutions*, dès la première page, nous invitent à donner « la première place à la vie de prière, surtout contemplative » (*Const.* n° 4,3). Les premiers capucins aimaient consacrer beaucoup de temps et d'affection à la présence de Dieu et cela ne les a pas empêchés d'être sensibles à la souffrance des autres ; au contraire leur perception s'en est trouvée affinée. Lors que se manifestait la nécessité d'apporter une aide concrète, aucun obstacle ne pouvait arrêter l'élan qui les mettait au service des plus nécessiteux. Ils ne se ménageaient pas. Je me demande si les réticences que je rencontre dans le champ de la mission ne

¹⁴ Cf. S. François, *Testament*, 16.

¹⁵ S. François, *Louange de Dieu*, 4.

viennent pas d'une désaffection de la pratique contemplative dans l'Ordre. Qui contemple un Dieu qui se donne entièrement à nous, un Dieu qui trouve sa joie dans le geste même de se donner ¹⁶, ne peut demeurer indifférent ni rester les bras croisés. Une vie de prière tiède ne donne naissance qu'à un service tiède, fragile, reculant devant le premier obstacle.

[17] « Cette primauté de l'esprit de prière et de la vie d'oraison, les fraternités et les frères, en quelque endroit qu'ils se trouvent, doivent absolument la faire passer dans la pratique : c'est une exigence qui découle de l'enseignement et de l'exemple de saint François et de la vraie tradition capucine » (*Const.* n° 53,1). Nous nous contentons souvent d'avoir participé à la prière de la fraternité ou d'avoir récité seul le bréviaire sans nous soucier d'en faire plus, d'acquérir l'esprit de prière. Cela ne peut venir que d'une vie intérieure patiemment cultivée. Et on n'y arrive pas en consommant, durant des heures, tout ce que nous offrent les média ! On n'y arrivera jamais sans renoncement et sans clarté dans l'établissement des priorités de notre vie.

3.3 PRES DES PAUVRES

[18] Nos *Constitutions* ne se lassent pas de rappeler deux aspects fondamentaux de notre choix de vie franciscaine de pauvreté : « En esprit de minorité, nous vivons une pauvreté radicale tant personnelle que communautaire » (*Const.* n° 4,3). Dans le paragraphe suivant, nous lisons : « Nous serons de vrais frères les uns pour les autres. Nous nous plairons parmi les pauvres, les petits, les malades, jusqu'à partager leur vie, gardant notre manière originale d'entrer en contact avec les milieux populaires » (*Cost.* n° 4,4).

Ce que disent les *Constitutions* reflètent clairement la volonté de s. François exprimée avec vigueur dans certains passages de la *Première Règle* : « Tous les frères s'appliqueront à suivre l'humilité et la pauvreté de notre Seigneur Jésus-Christ. Ils se rappelleront que, de tous les biens de ce monde, nous ne devons garder rien d'autre que ce qu'indique l'Apôtre : Si nous avons de quoi manger et nous vêtir, nous devons nous en contenter. » Et il ajoute aussitôt : « Ils doivent se réjouir quand ils se trouvent parmi des gens de basse condition et méprisés, des pauvres et des infirmes, des malades et des lépreux, et des mendiants des

¹⁶ HANS URS VON BALTHASAR, *Lo Spirito e l'Istituzione*, Brescia 1980.

rués »¹⁷. Ses paroles lui sont dictées par sa propre expérience puisqu'il avait appris en payant de sa personne le sens de la présence auprès des lépreux et de l'exercice de la miséricorde à leur égard¹⁸. « Pour faire nôtre l'expérience de François, rapprochons-nous des lépreux de notre temps pour leur "faire miséricorde" » (CPO 7, 2a). L'expérience des pauvres est rarement confortable et il est normal de ressentir le goût de les éviter et de nous conduire comme le prêtre et le lévite de l'Évangile (cf. Lc, 10). C'est bien pour cela qu'il nous faut un long itinéraire de conversion pour apprendre à devenir l'un deux et alléger leur souffrance. Mais si s'installe en nous le souci d'éviter au maximum leur compagnie et leur présence, alors il faut sérieusement nous interroger sur le bien fondé de notre prétention à porter encore le nom de « frères mineurs ».

3.4 LE CHARISME DU RENOUELEMENT EN CONTINU

[19] Le but premier et précieux de la formation c'est « de faire progresser les frères et les fraternités dans une vie toujours plus conforme au saint Évangile et à l'esprit de saint François, compte tenu des exigences des temps et des lieux » (*Const.* n° 22,1). Cette affirmation générale de nos *Constitutions* s'applique aussi bien à la période de formation initiale qu'à la formation permanente. C'est un itinéraire de croissance. Le même paragraphe des *Constitutions* parle ensuite de « formation intégrale » en soulignant que la personne entière est impliquée. Les capucins sont nés comme un mouvement de réforme fortement porté à la radicalité ; c'est dire que le souci de renouvellement en continu fait tout simplement partie de notre ADN ! Les *Constitutions* ne laissent aucun doute à ce sujet : « Nous ne pouvons donner un témoignage perceptible de cette vie que par une conversion permanente » (*Const.* n° 15,1). Combien parmi nous se souviennent que nos *Constitutions* contiennent un chapitre entier, le septième, sous le titre *La vie de pénitence des frères* ? On y trouve décrite une des valeurs particulières de notre réforme, celle de l'austérité. « Cet esprit de pénitence, qui se traduit par une vie austère, est un trait caractéristique de notre Ordre : à l'exemple du Christ et de saint François, c'est cette vie difficile que nous avons choisie » (*Const.* n° 101,5). Mais que reste-t-il du choix d'une vie difficile si on se lamente dès qu'une chose vient à manquer ou qu'on ne peut pas satisfaire tout de suite son désir de disposer de tel ou tel gadget dernier cri ? Le CPO 7

¹⁷ S. François, 1R 9,1.

¹⁸ Cf. S. François, *Testament*, 1-2.

demande à toute la fraternité de s'engager « sincèrement à réviser son style de vie en visant à une solidarité réelle. Ainsi, nous voudrions éviter le gaspillage et l'usage exagéré des voitures et des autres instruments de la technologie moderne en nous demandant si ce que nous possédons est vraiment essentiel à la mission qui nous incombe en vertu de notre charisme » (CPO 7, 26).

4. Comment transmettre ces valeurs durant la formation initiale ?

[20] Les objectifs de la formation initiale sont clairement énoncés de manière exhaustive par le n° 25 de nos *Constitutions*. On y affirme que les candidats, guidés par les formateurs, entrent progressivement dans la vie évangélique franciscaine. Ce processus d'initiation intégrale et ses différentes étapes sont ensuite nettement décrits : postulat, noviciat et post-noviciat. Il implique une ouverture généreuse et permanente à Dieu, à la fraternité et au monde entier. Si l'objectif de la formation initiale est le don de soi, généreux et inconditionnel, à la suite du Christ sur les traces de François, chaque étape doit servir ce but en priorité. Là où l'on remarque que cet objectif est mal servi, il faut revoir et ajuster le dispositif afin de l'orienter dans cet esprit de totale disponibilité. Et il faut rappeler, comme principe général, la nécessité d'un parcours éducatif homogène pour tous les candidats durant toutes les trois étapes de la formation initiale.

[21] Ici, je veux préciser ma pensée. Je crains en effet, aussitôt que l'on fait allusion à des corrections aux parcours de formation — et surtout au sujet du post-noviciat — qu'on se perde dans des dissertations longues et inutiles sur l'opportunité ou non d'y intégrer l'étude de la philosophie en vue de la théologie. Là n'est pas le cœur du problème. Ce dont il s'agit, c'est d'identifier la formule la plus sûre pour atteindre l'objectif mentionné plus haut, la disponibilité totale. L'axe primordial de cette étape aussi doit être celui de la consécration religieuse et de la profession de notre vie et non pas celui de la préparation à l'accomplissement de tâches ou de ministères particuliers.

[22] Il ne s'agit pas ici d'une nouveauté mais d'une répétition, d'un rappel de ce que prescrivent nos *Constitutions*. On y trouve en effet bien des éléments qui ont été mis là très consciemment et dont nous n'avons pas encore saisi toute la portée. Je pense en particulier à ce fait que lorsque nos *Constitutions* parlent de formation initiale, elles utilisent précisément ce terme d'*initiation*.

4.1 UN PARCOURS INITIATIQUE

[23] Nos *Constitutions* distinguent trois stades d'un parcours de formation qui doit durer toute notre vie : l'initiation à notre vie, la formation spéciale et la formation permanente. L'initiation concerne la consécration religieuse selon les caractéristiques propres de notre forme de vie et l'insertion progressive dans la fraternité par le postulat, le noviciat et le post-noviciat (*Const.n° 27*). L'initiation à notre vie est fonction de *l'être frère* alors que la formation spéciale est fonction de *l'agir des frères*. Ce que les *Constitution* désignent comme formation spéciale ou spécifique, c'est la première préparation à la vie apostolique à laquelle chacun de nous est appelé soit dans un ministère ordonné soit dans une variété d'activités professionnelles.

Ce sont les *Constitutions* de 1968 qui ont introduit le terme *initiation*, un choix délibéré par analogie avec *l'initiation chrétienne*. Ce choix veut faire comprendre que le caractère essentiel de l'itinéraire de formation relève de la transmission et de l'apprentissage progressif des valeurs et des attitudes fondamentales de notre forme de vie, ces valeurs que j'ai brièvement mentionnées plus haut. La préoccupation centrale des formateurs n'est pas de vérifier les connaissances d'un candidat au sujet de notre forme de vie et de toutes ses références historiques mais plutôt de constater qu'il les a intégrées à sa personnalité propre. La démarche de formation comprend nécessairement une démarche de transformation, c'est-à-dire l'assimilation d'un modèle de vie qui nous est proposé par le Christ lui-même et par François. Le charisme franciscain et capucin n'est pas quelque chose d'abstrait, il se réalise dans les personnes. Combien d'entre nous n'ont-ils pas embrassé cette vie après avoir rencontré un frère qui les a profondément impressionnés ? C'est là qu'est né leur désir de vivre la même forme de vie. Cela ne se fait pas en un jour ; c'est un chemin sur lequel on avance pas à pas et sur lequel il faut se laisser guider. Voilà pourquoi la dimension initiatique de la première formation doit être approfondie. Il nous faut élaborer une vision intégrale de l'itinéraire à proposer pour arriver à une solide assimilation de notre charisme. Il faut décrire les modalités de cet itinéraire progressif de telle manière que les divers acteurs de la formation, ministres et formateurs assignés aux diverses étapes, disposent de références claires et sûres dans l'accomplissement de leur tâche.

[24] La responsabilité du formateur est grande. Le défi auquel il est confronté n'est pas sans conséquences et il faut le considérer du point de vue de la beauté

de ce parcours. Au fond, il s'agit d'introduire quelqu'un dans une forme de vie qu'on a soi-même déjà embrassée et dont on est fier. Le formateur exercera une véritable paternité psychique et spirituelle en favorisant la croissance, en laissant à chacun le temps d'assimiler et de mûrir, en intervenant quand il faut rajuster la trajectoire et en préparant le candidat à une nouvelle étape. C'est nécessairement un parcours progressif qui doit proposer à qui l'entreprend des défis mesurés. Il faut organiser la formation de telle manière qu'elle permette une croissance réelle dans la maturation affective, dans une foi adulte et dans l'intériorisation des valeurs. L'initiation comporte aussi un aspect d'expérimentation fait de temps au cours desquels le frère est confronté de manière concrète aux diverses facettes des valeurs dont on a parlé. Je n'oublierai jamais, à ce propos, tout l'enrichissement que m'a valu ce mois durant lequel j'ai été envoyé vivre avec les clochards de Zurich durant ma propre formation initiale. À certains moments, j'avais cru que je ne passerais pas au travers parce que l'environnement tranquille et protégé du couvent me manquait. Et pourtant, j'ai appris à considérer le pauvre, non plus à travers le prisme du romantisme mais comme une personne réelle en situation de grande difficulté et souvent marquée dans toutes les dimensions de son être. Je remercie mes formateurs de ce temps-là qui nous avaient préparés à vivre cette expérience et qui nous ont aidés ensuite à évaluer le chemin parcouru. En ce sens, l'itinéraire de formation prend la forme d'un processus intégré et ne se prête pas au morcellement.

[25] À toutes les étapes de la formation, il est important que les formateurs puissent compter sur l'appui de fraternités qui se sentent concernées et co-responsables du projet de formation. La tâche d'initiation et de formation initiale appartient à toute la fraternité. Les ministres doivent donc accorder une attention particulière à la formation de la fraternité dans laquelle se déroule une étape de formation pour tout l'itinéraire d'initiation à notre vie. De plus, il me paraît utile d'appeler les ministres à suivre de près et avec diligence toutes les personnes impliquées dans le processus de formation.

[26] Notre législation nous indique trois étapes précises de l'initiation à notre vie : le postulat, le noviciat et le post-noviciat. Chacune poursuit un objectif qui devient ensuite la base de départ de l'étape suivante. Le point d'aboutissement, c'est la profession solennelle, la consécration généreuse de toute la vie à Dieu dans notre Ordre. La décision de franchir ce pas doit naître de la fréquentation assidue du mystère de l'amour de Dieu révélé en Jésus Christ. Elle ne peut être

que la réponse généreuse que l'appelé sent le besoin de donner à celui dont l'amour généreux et inconditionnel a toujours précédé le sien. Cela implique bien que l'initiation, de manière concrète et progressive, ait eu toutes les caractéristiques d'un parcours mystagogique. Je me demande si parfois, à force de repousser à plus tard la décision de faire la profession perpétuelle, on ne camoufle pas le fait que le candidat est resté fondamentalement centré sur lui-même, incapable d'accueillir le Christ qui s'est donné entièrement à nous dans la plénitude de son amour. La peur de perdre quelque chose, de ne plus pouvoir sonder certaines options de vie parce qu'on aura fait un choix définitif révèle encore l'attachement à soi, l'incapacité de passer du « je » au « tu » de Jésus Christ. De trop fréquentes interruptions de parcours et la priorité donnée à la propédeutique de la théologie sont peut-être une des raisons profondes expliquant le grand nombre de défections durant le temps des vœux simples. Accorder quelques mois ou une année pour reprendre la démarche mystagogique avant la profession perpétuelle ne suffit pas. La fragmentation du processus donne des fruits douteux et mal mûris.

4.2 UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

[27] Le parcours d'initiation est une proposition faite à tous les candidats à notre vie dans toutes les étapes de la formation initiale. Cela exige cependant le complément d'un accompagnement personnalisé parce que la façon d'accueillir et d'intégrer ce qui est proposé varie d'une personne à une autre. Cela vaut tout aussi bien pour les jeunes candidats que pour ceux qui nous arrivent à l'âge de la maturité. Celui qui choisit notre vie est appelé à laisser derrière lui toute une histoire personnelle d'affections et de réalisations pour en assumer de nouvelles qui ne lui semblent pas toujours immédiatement taillées pour lui. Il se peut aussi que ce passage ne se fasse pas même si en apparence le candidat donne l'impression d'avoir tous les comportements attendus. L'accompagnement personnel permet au candidat de prendre conscience des défis que lui posent toutes les démarches proposées par le formateur et de se rendre compte qu'une conformité purement extérieure ne pourra jamais le rendre heureux. Il apprend aussi à identifier les écueils qui le menacent le plus comme il apprend à se connaître mieux lui-même et commence à goûter, intimement, la beauté du chemin qui lui est proposé. Il est indispensable qu'il discerne ce qu'il veut faire de sa vie en réponse à l'appel que le Seigneur lui a adressé.

[28] L'itinéraire de formation exige aussi que l'on fasse des vérifications ponctuelles du chemin parcouru par chaque candidat. L'accompagnement lui permettra de prendre acte de son intériorisation des valeurs annoncées et de réaliser comment elles ont déjà marqué sa vie, ses choix, ses modes de pensée et d'agir. Intégrer et affermir en soi des valeurs nouvelles demande la patience d'une lente progression. C'est pourquoi on ne peut se contenter de remarquer qu'un candidat est devenu un excellent exécuteur de tout ce qu'on lui demande. Obtempérer avec exactitude à toutes les demandes ne révèle pas nécessairement que notre forme de vie s'établit dans le cœur du candidat. À ce propos, je trouve absolument génial ce que nous a laissé saint François en parlant de l'obéissance de charité. Cela révolutionne complètement la pensée et constitue un saut qualitatif immense. Souvent, obéir signifie tout simplement exécuter un ordre et je puis faire cela sans adhérer intérieurement à ce qui m'est demandé. Dans le meilleur des cas, j'adhère et j'exécute sur la base de la confiance en celui qui m'a donné l'ordre. À ce moment-là, de passif, je deviens actif ! Je fais mien ce qui, de prime abord, m'avait semblé une ingérence de l'extérieur. Mais François, dans la troisième *Admonition*, développe sa pensée que nos *Constitutions*, reprennent et structurent clairement (cf. *Const.* n° 164-167). C'est la proposition d'un type d'obéissance qui dépasse la simple exécution pour assumer la figure de l'initiative personnelle ¹⁹. Je n'attends pas que l'on me demande quelque chose mais, parce que je suis attentif aux besoins que je puis percevoir, je prends l'initiative et me rend disponible. On peut ainsi se proposer face aux besoins de chaque frère comme à ceux de toute la fraternité. Certains ne prennent jamais d'initiative par crainte de se tromper et de devoir en porter les conséquences. C'est très dangereux parce que cela signifie que l'on se développe sous le signe de la peur. On n'a qu'à penser ici à la parabole des talents rapportée par Luc (Cf. Lc 19). Il faut vraiment s'interroger lorsqu'un candidat ne manifeste jamais d'intérêt spécial pour notre histoire, pour les frères en particulier ou pour les œuvres de la circonscription. Il sera là, physiquement présent, mais personne ne saura où réside son cœur !

[29] C'est en premier lieu au formateur responsable d'une étape d'accompagner le candidat sur la voie de l'intégration des valeurs propres de notre forme de vie particulière. Il lui revient d'exposer les objectifs et les moyens de les atteindre. En cela, il est plus qu'un observateur neutre puisqu'il s'implique lui-même, sa

¹⁹ S. François, *Admonition 3*. Voir sur ce sujet, Giovanni Salonia, *Odèss - La Via della vita. Genesi e guarigione dei legami fraterni*, Bologne 2007.

personne et ses choix de vie personnels, dans cette tâche délicate qui lui a été confiée. Convaincu de la qualité de notre forme de vie, il ne craint pas de proposer au frère qu'il accompagne, de nouveaux défis en vue de l'objectif recherché. S'il a la croissance du candidat à cœur, il ne manquera pas, lorsque cela paraîtra nécessaire, de l'interpeller et de l'aider à sortir de sa torpeur. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, le formateur est appelé à exercer une forme de paternité puisque son devoir est de promouvoir la croissance humaine et spirituelle du jeune qui lui est confié. Ainsi vu, c'est une tâche fascinante et une grande responsabilité. Plusieurs, aujourd'hui, craignent d'assumer une telle responsabilité. Leur crainte ne tient pas seulement au fait de se considérer insuffisamment qualifié pour la tâche ; ils craignent peut-être plus encore la distance qui se creuse entre eux et le reste de la fraternité. L'incertitude du formateur, le plus souvent, ne fait que refléter l'incertitude de la fraternité. La compétence professionnelle ne suffit pas lorsque la fraternité comme telle semble avoir perdu la boussole et traverse une crise d'identité profonde. Dans ces conditions, le formateur ne peut pas compenser les lacunes de tout le groupe. Je veux dire ici que la crise des formateurs est toujours aussi la crise de toute une fraternité. Nous devons faire encore beaucoup pour améliorer la préparation spéciale des formateurs, pour les doter d'instruments humains et spirituels adéquats ; mais cela ne suffit pas. Je veux rappeler aux responsables des circonscriptions la grande importance de la formation permanente comme voie de renouveau continu de notre vie. Dans cette perspective, il me semble évident que plusieurs des difficultés que nous rencontrons sur le plan de la formation initiale ne sont que le reflet d'une crise que nous vivons à un autre niveau. Cela devrait nous amener à reconnaître que nous sommes tous confrontés à un défi tous azimuts qui engage la responsabilité de tous les frères. Je n'ai pas peur des frères qui me disent que l'Ordre traverse une crise d'identité ; je crains les résignés qui ont abandonné toute recherche et qui ne se préoccupent plus du tout d'avancer vers de nouveaux horizons. Nous devons beaucoup de reconnaissance aux formateurs et tout l'Ordre doit se sentir engagé à les appuyer en créant les conditions qui leur permettent de réaliser leur mission avec sérénité.

5. Les temps du parcours de formation initiale ; quelques remarques

[30] Conduire un candidat jusqu'à la profession perpétuelle tout en vérifiant qu'il a progressivement assimilé nos valeurs et qu'il est désormais en mesure de fonder sa vie et ses choix sur sa consécration à Dieu dans notre fraternité ne dépend pas seulement des dispositifs abondamment décrits plus haut; il y faut aussi du temps. Avec sagesse, nos *Constitutions* ont prévu trois étapes courant sur un minimum de cinq à six ans : le postulat, le noviciat et le post-noviciat. La réalité est devenue très complexe. Il faut aujourd'hui faire le point sur la question des temps nécessaires pour réaliser le parcours de la formation initiale. Encore une fois, cette lettre n'a pas la prétention de traiter de tous les problèmes et de toutes les difficultés que l'on peut rencontrer sur ce parcours ; je tiens quand même à examiner certaines problématiques et à signaler des points essentiels sur lesquels l'Ordre doit prendre acte des décisions qui déterminent la direction à suivre.

5.1 LE POSTULAT

[31] Pour examiner le mérite des parcours de formation initiale dans l'Ordre il faut tenir compte de deux données de base : il y a des régions, fondamentalement au Nord, où les candidats nous viennent à un âge plus avancé après une expérience de vie et de recherche plus ou moins longue tandis qu'en d'autres régions, surtout au Sud, on reçoit surtout des jeunes qui ont suivi une formation de type *séminaire* et qui nous arrivent vers vingt ans sinon plus jeunes. Dans les deux cas mais pour des raisons différentes, il y a lieu d'allonger la période qui précède le noviciat. Au Nord, plusieurs candidats viennent à nous après une expérience de conversion qui a mis fin à une longue période sans aucune pratique religieuse. Dans ces circonstances, une bonne catéchèse et une période d'intégration progressive des valeurs religieuses de base s'imposent. Au Sud, c'est la jeunesse des candidats qui postule une étape de maturation pour arriver à des choix réfléchis et responsables. C'est pour cela que certaines circonscriptions, je pense en particulier à celles de l'Inde, ont prévu ajouter au parcours déjà encadré des aspirants, deux années de postulat et une année de pré-noviciat. Même si les motivations varient, la nécessité d'allonger les étapes préalables au noviciat semble s'appliquer à toutes les circonscriptions de

l'Ordre. Le choix d'enrichir cette période et de lui attribuer un contenu spécifique est louable et nécessaire. C'est un temps qu'il faut consacrer principalement au discernement de la vocation de sorte que celui qui demandera d'être admis au noviciat soit bien conscient de la portée de sa démarche. Certaines circonscriptions, dans ce but même d'allongement des temps de discernement et pour favoriser une saine maturation avant le noviciat, ont choisi d'inclure l'étude de la philosophie durant le postulat. Il y a lieu, très simplement, de se demander s'il ne serait pas plus efficace de poursuivre les mêmes objectifs en appliquant et en approfondissant ce que proposent nos *Constitutions* pour cette première étape de la formation initiale ²⁰.

5.2 LE NOVICIAT

[33] Il semble bien que le noviciat est l'étape qui pose le moins de problèmes. Et c'est aussi, sans nul doute, l'étape la plus encadrée par la législation de l'Église. C'est au cours de cette étape que les candidats sont plus intensément initiés à notre vie et qu'ils en font une profonde expérience (*Const.* n° 29). Quand le noviciat est commun à plusieurs circonscriptions, on voit surgir, çà et là, quelques difficultés sur l'organisation plus ou moins rigide du programme. En général, le danger me paraît être celui d'une idéalisation excessive de cette étape qui laisse croire à certains que cette année-là suffit à établir les bases de toute la vie qui suivra. Je déduis cela en voyant, dans plusieurs endroits, que le post-noviciat qui suit est prioritairement consacré aux études académiques au détriment de la dimension initiatique de cette étape de formation. Il y a là matière à réflexion sérieuse pour tous. Et après la réflexion, il faudra, tôt ou tard, prendre les décisions qui s'imposent.

5.3 LE POST-NOVICIAT

[33] Il importe maintenant de porter notre attention sur le post-noviciat. Depuis des années, c'est l'étape la plus discutée, celle qui soulève le plus de questions. Peut-être avons-nous fait du noviciat un tel mythe qu'en comparaison l'étape suivante apparaît faiblarde autant par son contenu que par son organisation. Le post-noviciat, c'est tout d'abord ce temps durant lequel les valeurs acquises

²⁰ *Const.* n° 28, 2. Voir aussi les Actes du Congrès traitant du postulat dans *Analecta OFM Cap* 109 (1993), 475-483.

durant le noviciat sont approfondies et intégrées à la vie de chaque frère profès simple dans les conditions de la vie quotidienne. En fait, on ne saurait admettre personne à la profession perpétuelle sans que ces valeurs, en plus d'avoir été intégrées, soient aussi nettement consolidées. Il faut avoir perçu des garanties assez sûres que le candidat pourra vivre avec sérénité l'engagement de ses vœux. Notre vie est source de joie et de sérénité quand elle est vécue dans toute sa cohérence. Nous ne pouvons pas nous dispenser de vérifier que les valeurs proposées ont été vraiment reçues et qu'elles font dorénavant partie de la vie du profès temporaire. Il y faut du temps et des processus de formation adaptés. Le but est toujours celui de la consécration définitive et du renforcement d'une attitude de disponibilité sans conditions à la fraternité en vue du bien et de la croissance du Royaume de Dieu.

[34] Quand nous parlons de cette question, le danger qui nous menace est celui de nous perdre en palabres stériles sur la manière d'en organiser le déroulement. En soi, il ne s'agit pas de déterminer si on doit ou non penser aux études durant le post-noviciat. Il va de soi, personne ne le nie, que le postulat et le noviciat aussi sont des temps d'étude. Le temps du post-noviciat doit donc l'être lui aussi. Ce qu'il faut plutôt nous demander, c'est quel genre d'étude convient au temps du post-noviciat. Nos *Constitutions* n'excluent pas les études durant cette période. Elles prévoient que « selon leurs aptitudes et leur grâce propre, les frères s'appliqueront à une étude approfondie de l'Écriture sainte, de la théologie spirituelle, de la liturgie, de l'histoire et de la spiritualité de l'Ordre. Ils exerceront diverses formes d'apostolat et de travail, y compris les travaux de la maison. Cette formation tiendra toujours compte des réalités de la vie et aidera à la maturité continue des personnes » (*Const.* n° 30, 3). Il est clair que le type d'études prévues dans notre législation vise en tout premier lieu à renforcer l'insertion dans la vie consacrée et l'approfondissement des divers aspects de notre charisme. D'ailleurs, au paragraphe précédent, les *Constitutions* affirment que, « comme la vie évangélique fraternelle tient la première place dans notre vocation, on lui donnera cette même priorité durant l'après-noviciat. Aussi bien tous les frères recevront la même formation religieuse, dont la durée et les modalités seront fixées par le ministre provincial avec le consentement du définitoire » (*Const.* n° 30, 2). Le CPO 4 en parle en ces termes : « L'après-noviciat est une période d'approfondissement et de maturation de l'engagement pris au moment de la première profession. Il prépare les frères à la profession solennelle, choix définitif de la vie évangélique » (CPO 4, 67). Ces textes parlent

donc d'étude et d'approfondissement en vue du choix définitif de notre vie, ils ne parlent pas de formation spéciale en vue de l'obtention des ordres sacrés (Cf. *Const.* n° 39). N'oublions pas que l'accent est mis sur le fait que cette formation est destinée à tous les frères en tant que frères ; cela signifie que son but fondamental est l'initiation à notre genre de vie et qu'il fait abstraction du fait que l'on s'oriente ou non vers les ordres sacrés. En fait, cependant, la façon dont on utilise communément le terme *post-noviciat* semble souvent se référer à ce qu'on appelait autrefois le temps des études de philosophie et de théologie ou le séminaire.

[35] Après ce que j'ai dit des tendances qui nous préoccupent, des valeurs à transmettre et des temps et des manières de les transmettre, je crois bien que le point central de la discussion ne peut pas être celui de prévoir ou non des études durant le post-noviciat. C'est plutôt celui des temps et dispositifs qui serviront le mieux l'initiation progressive à notre vie et aux valeurs sur lesquelles elle se fonde. Il ne s'agit pas davantage de comparer des modèles : modèle expérientiel ou modèle séminaristique²¹. Il faut chercher une grande cohérence sur cette question pour éviter le danger d'y poursuivre plusieurs objectifs en même temps : par exemple, la préparation à la profession perpétuelle et la formation en vue des ordres sacrés. On le ferait sans se rendre compte, hélas, que cela engendre un défaut de clarté au détriment de l'objectif principal qui est la maturité affective, la foi adulte et l'intériorisation des nos valeurs qui sont les exigences de base en vue de la profession perpétuelle. Et on pourrait même ajouter, si l'on veut, que ce sont là des conditions indispensables à une étude scientifique de la philosophie et de la théologie dont les exigences sont sérieuses et accaparantes.

Le n° 22 du CPO 4 disait : « Il faut distinguer clairement la formation à notre vie et la formation au sacerdoce ou à une profession. Dans les premières années, surtout, la formation à notre vie doit avoir priorité absolue. » Lorsque le programme du post-noviciat inclut des parties de la formation spéciale, il faut bien vérifier la place qu'elles tiennent et voir jusqu'à quel point elles correspondent aux exigences de l'initiation à notre vie selon les *Constitutions* ; par-dessus tout, il faut que la dynamique centrale du programme préserve efficacement la référence primordiale à la consécration religieuse et à notre

²¹ *Analecta OFMCap*, 120 (2004) 1043.

forme de vie fraternelle en offrant concrètement la même formation à tous les candidats.

[36] Face aux tendances inquiétantes que j'ai soulignées au début de cette lettre, nous devons nous interroger sérieusement sur la direction à prendre pour atteindre nos objectifs : don de soi total, joyeux et désintéressé chez tous les candidats à notre vie. Je prends occasion de cette lettre pour communiquer à tous les frères de l'Ordre mes préoccupations et celles du définitoire, notre souci de mettre en lumière les difficultés du temps présent et plus encore notre désir de pousser tout l'Ordre à s'engager dans une réflexion constructive sur la façon de poursuivre, dans des conditions nouvelles, cette disponibilité tous azimuts qui me paraît être le plus beau fruit de tout parcours de consécration. Je suis bien conscient que certaines circonscriptions affrontent des difficultés d'un autre ordre, différentes de celles que j'ai mentionnées. Mais ce qui compte, c'est d'instaurer un climat d'échange fraternel sur un thème aussi délicat que celui de la formation initiale. Le dialogue doit toujours se baser sur les engagements que nous avons pris, les mêmes que nous voulons que prennent à leur tour ceux qui demandent à embrasser notre vie. En d'autres mots, chacun de nous est tenu de garder toujours en vue le charisme que saint François nous a laissé et qui a mûri dans la réforme capucine. Nous ne pouvons pas nous contenter de solutions faciles qui sont parfois conçues dans la perspective d'une pluriformité mal comprise. Les formes peuvent varier mais la qualité ne saurait chuter !

6. Des points de références

[37] Nous voulons dialoguer avec vous tous sur la façon d'améliorer l'itinéraire de la formation initiale dans notre Ordre. Cela ne veut évidemment pas dire que l'on refait tout à partir du début. Ce qui est prescrit dans les *Constitutions* est toujours valide et demande d'être appliqué exactement et fidèlement : l'intuition fondamentale de l'Ordre au sujet de l'initiation des candidats à notre vie n'a pas encore été comprise ni suffisamment approfondie. En conséquence, mis à part des ajustements marginaux et des expédients épisodiques, l'organisation générale de la formation initiale ne s'est pas détachée du modèle traditionnel.

On peut quand même enrichir et préciser encore les *Constitutions*. Ainsi, sur certains aspects de la formation, on devrait intégrer des éléments favorisant dans notre fraternité, le développement d'un plus grand esprit de communion et de collaboration, non seulement entre les circonscriptions mais aussi entre elles et le gouvernement central de sorte que ce dernier puisse offrir sa contribution à toute la fraternité dans le domaine de l'initiation des candidats et de la formation initiale ou permanente des frères. Le domaine si délicat de la formation constitue un défi permanent pour tous ; d'un côté, il engage la responsabilité immédiate des ministres des circonscriptions et d'un autre, de manière non moins immédiate, il met aussi en cause le ministre général. En ce domaine, en effet, le ministre général et son définitoire ont un devoir spécifique incontournable d'animation et de gouvernement puisque la formation des membres est un devoir et un droit inaliénable de tout institut.

[38] Ensuite, on constate la nécessité de doter l'Ordre d'un *Ratio formationis* ou « Projet de formation » qui décrive les objectifs, les programmes et les parcours concrets couvrant tout le processus de formation des frères. Avant d'entreprendre un tel travail et, étant donné son propos, il faut nécessairement définir et décrire au moins les grandes lignes de chacune des trois étapes de l'initiation à notre vie soit le postulat, le noviciat et le post-noviciat. L'« initiation à notre vie » est conçue dans les *Constitutions* par analogie avec l'initiation chrétienne et implique par conséquent le tracé d'un chemin de « catéchuménat » conduisant à la profession perpétuelle dans notre Ordre.

Il est nécessaire aussi que l'on définisse mieux le type de formation spécifique aux frères qui se préparent à recevoir les ordres sacrés. Ce sont là des travaux

préliminaires à faire avant d'entreprendre la rédaction proprement dite d'un *Ratio formationis* ou « Projet de formation ». Déjà nous demandons au *Secrétariat général de la formation*, qui pourra recourir à des experts, d'aider l'Ordre à progresser dans cette direction.

Les circonscriptions aussi, ou les regroupements de circonscriptions doivent, comme il est prévu dans nos *Constitutions* (n° 24, 7), disposer de plans de formation. Et ces instruments doivent se conformer aux exigences de notre charisme.

[39] Je désire aussi rappeler quelques idées qui ont mûri dans l'Ordre ces derniers temps et qui sont désormais considérées comme des acquis et des points de référence pour l'avenir :

- Certaines circonscriptions ont peu de candidats et ont entrepris de collaborer avec d'autres circonscriptions pour donner à leurs candidats de meilleures conditions de formation. C'est un choix juste et sage parce qu'il permet à tous les candidats de suivre le parcours de formation avec d'autres et de profiter de l'accompagnement de formateurs « libres de toute charge qui les empêcherait de se consacrer au soin et à la direction des candidats » (*Const.* 26, 4). Il n'est certainement pas opportun de couper une relation de formation du simple fait qu'on aurait, pour une année, un plus grand nombre de candidats locaux. Notre Ordre a encore besoin de progresser en faisant de la collaboration à tous les niveaux — et non pas seulement dans le domaine de la formation — un objectif à poursuivre et à consolider.

- On reconnaît aujourd'hui que l'initiation à notre vie demande un accompagnement personnalisé qui facilite pour chaque frère un parcours en souplesse et l'aide à faire face à des questions qui le touchent plus personnellement et qui appellent des efforts de maturation. Certaines circonscriptions qui ont beaucoup de jeunes frères en formation ont choisi de constituer des communautés de formation ne dépassant pas la dizaine de membres. Cela leur permet de favoriser un mouvement d'intégration fraternelle salubre et de garantir à chacun l'accompagnement nécessaire. Les circonscriptions ou les groupes de circonscriptions qui continuent à encadrer les années d'initiation dans des maisons de formation où on regroupe un grand nombre de jeunes en formation (20, 30 et plus) sont appelées à s'interroger sérieusement et à vérifier de manière responsable si cette disposition assure vraiment un accompagnement personnalisé de l'initiation à la vie consacrée et l'apprentissage de la vie fraternelle. Il semble évident que le regroupement de trop nombreux candidats dans la même fraternité ne constitue pas un facteur favorable aux objectifs décrits plus haut. On peut tenter d'y remédier en mettant

l'accent sur la discipline mais cela ne peut pas, quoi qu'on fasse, s'appeler littéralement « former des frères ».

- Le post-noviciat est cette période particulière de l'initiation durant laquelle on approfondit et on intègre, en vue de la profession perpétuelle, les valeurs apprises durant le noviciat. Elle peut comporter ces temps d'étude prévus par nos *Constitutions* (n° 30, 3) qu'il faut organiser en fonction de la démarche spécifique de l'initiation mais on sait qu'elle doit comprendre aussi de longs temps de vie tout près des pauvres, des moments d'insertion pastorale, l'engagement dans les travaux domestiques, les travaux manuels et la prière contemplative. Ce sont là des temps de formation indispensables. Il est important que ces temps d'expérience ne soient pas des faits épisodiques, mais une constante de cette étape spécifique qui veut conduire le frère à la profession définitive de notre vie.

- On voit actuellement des cas où les candidats à notre vie fréquentent, durant le temps du post-noviciat, des cours de formation spéciale auprès d'autres instituts religieux. Il faut sérieusement examiner ces situations et, éventuellement, les revoir à la lumière des buts spécifiques du post-noviciat et de sa nature en fonction de la vie religieuse dans notre Ordre. De toutes façons, là aussi on doit s'assurer de ce qu'on a dit plus haut, c'est-à-dire garantir concrètement aux candidats, des références solides sur tout ce qui concerne notre charisme franciscain et capucin.

7. Conclusion ²²

[40] Il y a bien d'autres sujets que le définitoire général a particulièrement à cœur et que j'aurais aimé discuter avec vous dans cette lettre. Je pense en particulier aux questions liées à la formation initiale spéciale en vue de la vie apostolique dans les ministères ordonnés ou en vue d'autres professions. Je pense aussi à la formation permanente, et à la collaboration entre les circonscriptions que je voudrais promouvoir non seulement à tous les niveaux de la formation mais aussi dans d'autres domaines de notre vie comme l'apostolat, les maisons de prière et les maisons d'accueil. Mais il faudra le faire dans une autre lettre.

[41] Ce que je voudrais vous demander, c'est que chacun s'interroge : à qui a-t-il consacré sa vie et comment vit-il sa consécration ? Il est important que je me demande pour qui et pour quelle cause je suis disposé à donner ma vie ! Je suis convaincu que si nous ravivons en nous-mêmes le feu de notre vocation, nous réussirons aussi à rénover nos vues sur le parcours de la formation initiale. La formation initiale ne peut pas être seulement l'apanage des supérieurs et des formateurs. Elle regarde tout le monde. On ne peut pas s'en distancer ni avoir une position neutre à son sujet. Cela nuirait certainement au parcours de formation. La vie religieuse se vit en des temps et en des lieux et des cultures très différents. À nous de relever le défi de considérer toutes ces questions dans un esprit de fraternité et une atmosphère de communion. Nous en sortirons tous enrichis ! Que François notre père et fondateur bénisse nos labeurs en ce domaine.

Fr. Mauro Jöhri, o.f.m. cap.
Ministre général

À Rome, le 8 décembre 2008, en la solennité de l'Immaculée Conception.

²² Tout au long de cette lettre, je me suis inspiré des trois années que j'ai passées à l'*Institut de formation humaine intégrale* de Montréal. Pour en savoir davantage on peut consulter : Jeannine GUINDON, *Vers l'autonomie psychique. De la naissance à la mort*, Montréal 2001.

Sommario

1. Quelques urgences du moment.....	8
1.1 Qu'est-il arrivé à l'esprit missionnaire?	8
1.2 La mission est un engagement à long terme.....	9
1.3 Porter dans son cœur le projet de son peuple	10
1.4 Passer des projets personnels aux projets fraternels	10
1.5 Que les frères travaillent	11
2. Quel est le but ultime de notre choix de vie ?.....	12
2.1 Une vie donnée	12
2.2 Suivre les traces de son Fils bien-aimé, notre Seigneur Jésus Christ.....	12
2.3 À l'exemple de François	13
3.1 Le choix de la vie fraternelle en minorité.....	14
3.2 La dimension contemplative.....	15
3.3 Près des pauvres	16
3.4 Le charisme du renouvellement en continu.....	17
4. Comment transmettre ces valeurs durant la formation initiale ?.....	19
4.1 Un parcours initiatique.....	20
4.2 Un accompagnement personnalisé.....	22
5. Les temps du parcours de formation initiale ; quelques remarques.....	25
5.1 Le postulat.....	25
5.2 Le noviciat.....	26
5.3 Le post-noviciat.....	26
6. Des points de références	30
7. Conclusion	33

